

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Délibération
n° 2017.12.661

Service public de
mobilité et de
transports collectifs
de GrandAngoulême -
service de transports
collectifs Réseau Vert
: modification de la
grille tarifaire

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Anne-Sophie BIDOIRE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, François ELIE à Joël GUITTON, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Isabelle LAGRANGE à Annie MARAIS, Pascal MONIER à Elisabeth LASBUGUES, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Jean REVEREAULT à Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, André LANDREAU, Philippe LAVAUD, Danièle MERIGLIER,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.661**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

SERVICE PUBLIC DE MOBILITE ET DE TRANSPORTS COLLECTIFS DE GRANDANGOULEME - SERVICE DE TRANSPORTS COLLECTIFS RESEAU VERT : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Afin d'assurer la continuité du service public, un avenant n°6 au contrat de délégation de service public Réseau vert prévoit notamment une intégration, de manière transitoire, dans ce contrat, du service de transport à la demande assurant la desserte des communes de Brie et Champniers (service organisé via un marché jusqu'au 31 décembre 2017 et qu'il n'est pas possible de reconduire).

Ce service est accessible avec un seul titre de transport qui permet de réaliser un voyage aller et un voyage retour.

Le prix de ce titre de transport aller/retour a été fixé par le syndicat mixte de Brie Champniers à 4 € TTC. Il est précisé que les utilisateurs qui ne souhaitent réaliser qu'un aller ou qu'un retour s'acquittent du tarif aller simple à 2,00 € TTC.

Il est proposé de maintenir les tarifs de ce service dans le nouveau cadre contractuel.

Au regard de l'avenant n°6 au contrat de délégation de service public Réseau Vert, il convient de modifier la grille tarifaire approuvée par délibérations n°89 du 16 février 2017 et n°386 du 29 juin 2017 afin d'y insérer les tarifs du titre de transport « Transport à la demande ».

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

DE MODIFIER, à compter du 1^{er} janvier 2018, la grille tarifaire en annexe relative aux services de transport collectif assurant la desserte des communes de Brie et Champniers et dont la gestion est confiée à Citram par délégation de service public.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

20 décembre 2017

Affiché le :

20 décembre 2017

SERVICE PUBLIC DE TRANSPORTS COLLECTIFS DE GRANDANGOULEME

**GRILLE TARIFAIRE DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF
ASSURANT LA DESSERTE DES COMMUNES DE BRIE ET CHAMPNIERS
ET DONT LA GESTION EST CONFIEE A CITRAM**

1/ Ligne régulière Réseau Vert

		TARIFS TTC au 1^{er} janvier 2018
TICKETS	1 voyage	1€40
	2 voyages correspondance STGA	-
	Carnet de 10 voyages	9€80
ABONNEMENTS	Scolaire / abonnement annuel	120€00
	18/25 ans / abonnement mensuel	21€80
	18/25 ans / abonnement mensuel correspondance STGA/Réseau vert	-
	+26 ans / abonnement mensuel	35€70
	+26 ans / abonnement mensuel correspondance STGA/Réseau vert	-

Les enfants âgés de moins de 4 ans et accompagné d'un adulte voyagent gratuitement
Bagages volumineux (vélo / poussette) : 1 €

2/ Service de Transport à la demande

		TARIFS TTC au 1^{er} janvier 2018
TICKETS	1 Aller simple	2,00 €
TICKETS	1 Aller/Retour	4,00 €